

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Prîx MAIF
MÉTAMORPHOSES
pour l'art et le vivant

Paris, le 12 novembre 2025

LE PRIX MAIF POUR LA SCULPTURE
SE TRANSFORME ET DEVIENT
LE PRIX MAIF MÉTAMORPHOSES,
UN PRIX DÉDIÉ À L'ART ET AU VIVANT.

16 ans après sa création, le Prix MAIF pour la sculpture devient le Prix MAIF Métamorphoses.

Convaincue que l'art est un puissant levier pour inspirer des changements, MAIF souhaite en effet mettre en valeur une nouvelle génération d'artistes engagés en faveur de la transition écologique.

Il s'agit ainsi de contribuer à l'émergence d'une scène artistique responsable qui accompagne à la fois, à l'échelle des territoires, la protection des écosystèmes et de leur biodiversité et la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux et de vivre ensemble.



POURQUOI UN NOUVEAU PRIX ARTISTIQUE POUR LE VIVANT ?

D'ici 2050, plus d'un quart des espèces pourrait disparaître. Le taux actuel de disparition des espèces est 100 à 1000 fois supérieur à la moyenne des précédentes extinctions. Tout semble indiquer que la sixième extinction de masse est en cours, et qu'elle est cette fois d'origine humaine.

Par-delà l'écologie politique et scientifique, la nécessité de promouvoir une écologie culturelle s'impose un peu plus chaque jour dans le but de maintenir un lien sensible aux milieux naturels et d'entretenir les solidarités écologiques dont nous dépendons. Pour mieux accélérer la régénération de nos écosystèmes, il nous faut **également renouveler les formes narratives et sensibles** de notre rapport au vivant et construire des liens entre les communautés culturelles, scientifiques, éducatives et militantes.

Très tôt, les artistes se sont opposés à la destruction des écosystèmes au nom de l'art et du beau. C'est en France, dans la forêt de Fontainebleau, qu'a été proclamé, en 1861, le premier décret en faveur de la conservation d'un espace naturel, qui prit le nom de Réserves Artistiques. Plus d'un millier d'hectares de forêt furent sanctuarisés grâce à la mobilisation des peintres de l'École de Barbizon, soutenus, entre autres, par George Sand. Ce prix entend valoriser cette continuité historique en la conjuguant au présent.

Le Prix MAIF Métamorphoses vient ainsi compléter l'ensemble des dispositifs développés par MAIF afin de mobiliser différentes communautés en faveur de la régénération du vivant, de la démocratisation culturelle, de la formation des citoyens de demain et de la solidarité, à l'image des fonds d'appuis à des initiatives locales et d'intérêt général (fonds MAIF Forêts, fonds MAIF pour le Vivant, fonds MAIF Éducation), des multiples collaborations avec des lieux, festivals et associations (Festival d'Avignon, Jazz in Marciac, Nuit Blanche, Grand Palais, Cité des sciences et de l'Industrie et Muséum national d'Histoire naturelle, Maison de la diversité, etc.) et de son lieu culturel pluridisciplinaire et gratuit, le MAIF Social Club.



ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE SCÈNE ARTISTIQUE

Les pratiques artistiques dans et avec la nature se développent de manière exponentielle, en milieu rural comme en milieu urbain. De plus en plus d'artistes travaillent à ce titre à des créations en partenariat avec le vivant, et produisent des expériences et une esthétique qui contribuent à transformer la perception que nous avons de nos écosystèmes et de notre condition terrestre.

En parallèle, les institutions environnementales comme les collectivités redéfinissent leurs objectifs, accueillent ou développent ces pratiques artistiques, et cherchent à conjuguer sensibilisation aux enjeux de biodiversité et valorisation du patrimoine naturel à travers le déploiement de nouvelles propositions culturelles.

Le nouveau Prix MAIF Métamorphoses, pensé en lien avec différents acteurs engagés pour le vivant, distingue des artistes porteurs et porteuses de ces démarches transformatrices et régénératrices, dont les pratiques peuvent être multiples (sculpture, installation, photographie, peinture, performance, etc.).

Il accompagne la création :

- en attribuant des dotations à des artistes engagés dans des pratiques créatives régénératrices et aggradantes - c'est à dire qui participent à enrichir les écosystèmes et le vivant ;
- en permettant la formation des artistes et des acteurs culturels sur les enjeux écologiques et de biodiversité ;
- en développant la coopération entre les lieux culturels qui, aujourd'hui, partout sur les territoires, sont à l'avant-garde de ces pratiques ;
- en favorisant la médiation auprès des publics les plus étendus, dans la continuité des engagements historiques de MAIF pour l'éducation et le partage de la connaissance ;
- en créant des temps forts pour faire rayonner les lauréats et leurs pratiques, tant auprès des professionnels que du grand public.

DES MODALITÉS D'ACTION ET DE SOUTIEN ORIGINALES

Le nouveau Prix MAIF Métamorphoses se caractérise par un mode de sélection original basé sur la synergie entre une communauté d'une trentaine d'acteurs professionnels engagés en faveur de la transition écologique et du vivant.

Cette communauté, constituée en Collège des prescripteurs, représente et incarne celles et ceux qui contribuent à faire émerger cette nouvelle scène de l'art contemporain dans toute sa diversité, tant géographique - ils et elles, à parité, sont issus de toutes les régions françaises - que statutaire - ils et elles peuvent être représentants d'institutions publiques (FRAC, DRAC, CIAP) ou de structures privées, sont artistes engagés pour le vivant ou encore curateurs indépendants, directeurs d'association ou de tiers lieu.

Chaque année, les membres de ce Collège soumettent des projets d'artistes qui émergent sur leur territoire puis présélectionnent collectivement une vingtaine d'entre eux pour les soumettre au jury.

Un jury de professionnels et de personnalités départage ensuite les artistes présélectionnés par le Collège. Ensemble, **ils distinguent dix artistes lauréats, dont un Prix spécial.**

*Retrouvez la liste complète
des membres du collège
des prescripteurs en annexes.*



LES DOTATIONS : UNE RÉGÉNÉRATIVE ACADEMIE ET UN PRIX SPÉCIAL

Les dix artistes lauréats bénéficient d'un séjour à la Régénérative Académie.

Cette master class inédite, créée et pilotée spécifiquement pour le Prix MAIF Métamorphoses, est dédiée aux pratiques artistiques transformatrices dans et avec la nature, à la biodiversité et à la mobilisation des publics.

En immersion dans la nature, elle vise à favoriser la mise en réseau et les collaborations entre les artistes, les experts biodiversité et les professionnels de la culture. Elle accompagne la montée en compétences des artistes tant dans la conception que dans la mise en œuvre opérationnelle de leur projet. Elle comprend des temps en plénière, des pratiques somatiques dans la nature et un accompagnement sur mesure dispensé par des experts.

La première édition de la Régénérative Académie, coconstruite avec des partenaires institutionnels ou associatifs et le programme *VIF, pour une culture Vivante, inspirante et fertile*, se déroulera durant une semaine en juillet 2026 au Campus de la Transition (Seine et Marne).

Les 10 artistes lauréats bénéficient d'une prise en charge à 100% de leur participation à la Régénérative Académie pour une valeur estimée à 2 000 euros par personne. Y participeront également les trois étudiants nommés pour le Prix COAL étudiant, dorénavant soutenu par MAIF.

Le lauréat du Prix spécial reçoit en sus une bourse de 20 000 euros pour la réalisation de son projet. L'artiste bénéficie également d'un accompagnement sur mesure pour la mise en œuvre de son projet concernant les aspects techniques liés à la biodiversité, à l'écoconception et à la médiation. Son projet devra voir le jour dans les 18 mois suivant la remise du prix.



UN PRIX ANCRÉ DANS UNE DYNAMIQUE DE TRANSMISSION

Plus qu'une simple distinction, le Prix MAIF Métamorphoses s'inscrit dans une démarche globale de structuration des pratiques artistiques en faveur du vivant. En proposant des temps forts consacrés aux enjeux de la régénération, en mettant en place des protocoles de médiation autour des œuvres des lauréats et en favorisant une transmission pérenne des savoirs via la Régénérative Académie, il contribue à faire de l'art un vecteur puissant de sensibilisation et de transformation.

Rendez-vous en mars 2026 pour découvrir les premiers lauréats du Prix MAIF Métamorphoses !

L'expérience régénérative sera rapportée au cœur de Paris, au MAIF Social club. À l'occasion de la cérémonie de remise du Prix MAIF Métamorphoses, lauréats, jury, professionnels de la culture et grand public célébreront le printemps lors d'un temps festif et fertile.

CALENDRIER

I Novembre 2025 :

Révélation du Prix MAIF Métamorphoses, réunion du Collège des prescripteurs, lancement de la phase de sélection des projets.

I 29 décembre 2025 :

Date limite de réception des candidatures artistiques.

I Février 2026 :

Réunion du jury chargé de distinguer les 10 lauréats.

I 24 mars 2026 :

Annonce des lauréats et remise des Prix au MAIF Social Club.

I 6 - 10 juillet 2026 :

Régénérative Académie au Campus de la Transition.

I Été 27 au plus tard :

Première diffusion de l'œuvre lauréate du Prix Spécial.

CONTACTS

Eric Labbé

06 09 63 52 65

eric.labbe@maison-message.fr

Virginie Duval de Laguerce

06 10 83 34 28

virginie.duval@maison-message.fr

I ANNEXE

Les membres du Collège de prescripteurs :

- I Irène **ARISTIZÁBAL**, directrice du FRAC Poitou-Charentes
- I Capucine **BOUTTE**, coordinatrice de l'Espace Kracjberg
- I Déborah **BRON**, programmatrice de la résidence d'artistes Nekatoenea
- I Julien **CARREL**, fondateur de Plainair
- I Julie **CRENN**, commissaire indépendante
- I Olivier **DARNÉ**, directeur de Zone sensible
- I Pascal **FERREN**, philosophe, consultant en urbanisme, artiste
- I Fabien **FLORI**, président de Popularte
- I Guillermo **GIL FERNÁNDEZ**, coordinateur général du domaine de Bois Buchet
- I Géraldine **GOMEZ**, programmatrice au Centre Pompidou, fondatrice de La Chambre Verte
- I Lauriane **GRICOURT**, directrice des Abattoirs, Musée - Frac Occitanie Toulouse
- I Pauline **GUELAUD**, responsable arts plastiques à la DRAC Normandie
- I Hélène **GUENIN**, directrice de la Fondation et des Archives Yves Klein
- I Philippe **GUIONIE**, directeur de la Villa Pérochon
- I Emmanuelle **HAMON**, responsable des projets artistiques en région Occitanie
- I Béatrice **JOSSE**, curatrice, autrice, enseignante
- I Anne **LANGLOIS**, directrice de 40mcube
- I Pascal **LEBRUN CORDIER**, directeur de Villes In Vivo
- I Alexandra **MCINTOSH**, directrice du Centre international d'art et du paysage de Vassivière
- I Anastassia **MAKRIDOU-BRETONNEAU**, médiatrice pour les nouveaux commanditaires
- I David **MOINARD**, commissaire indépendant, conseiller artistique du Sentier des Lauzes
- I Alizée **NOGUER-PORTE**, coordinatrice générale de La Fabrique des Impossibles
- I Célia **PENFORNIS** et Zeynep **MORALI**, cofondatrices de Printemps Bruyant
- I Clément **POSTEC**, directeur artistique du Printemps de Toulouse
- I Fanny **ROBIN**, responsable de la Fondation Bullukian, fondatrice de Campagne première
- I Frédéric **SANCÈRE**, directeur de Derrière Le Hublot
- I Frédérique **SARRE**, responsable de la Mission Transformation écologique de la création au Ministère de la Culture
- I Pascal **SERVERA**, directeur de l'association Le Citron jaune
- I Ann **STOUVENEL**, directrice du cneai=, Coprésidente de Finis terrae
- I Claire **TANCONS**, curatrice, fondatrice et directrice de Extempora
- I Matthieu **VABRE**, directeur de la Biennale des imaginaires numériques
- I Romain **WEBER**, confondateur de la Maison Guttenberg
- I Pascal **YONET**, directeur de l'association Le vent des forêts